

## Thibault THOMAS 34

---

**De:** denis.paturle@mjpm92.fr  
**Envoyé:** lundi 3 juin 2024 20:06  
**À:** 'Thibault THOMAS 34'  
**Cc:** 'Eric THOMAS'  
**Objet:** RE: Mesure de Protection de MME Blondel Veuve THOMAS

Monsieur,  
J'accuse réception. Me permettez vous d'adresser votre lettre à Didier Thomas afin de faire bouger les choses ?

Bien Cordialement

Denis PATURLE  
Mandataire Judiciaire à la Protection du Majeur  
BP 60020  
92362 MEUDON LA FORET Cédex

Email : denis.paturle@mjpm92.fr  
Siret : 841 888 910 00012 APE : 6910Z - CNC N° 1262864  
Membre de l'Association des MJPM d'Ile de France  
Cet e-mail contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni relever ou transmettre son contenu à quiconque.  
Les informations que vous nous communiquez ont pour objet d'assurer la gestion et le suivi:  
- de la représentation juridique, de l'assistance et du contrôle des personnes placées par l'autorité judiciaire sous sauvegarde de justice, curatelle, tutelle ou mandat ad hoc,  
- administrative et comptable des personnes placées par l'autorité judiciaire sous sauvegarde de justice, curatelle, tutelle ou mandat ad hoc,  
Les informations sont conservées 5 ans à compter de la fin de la mesure de protection. A l'expiration de cette période, les données sont détruites ou archivées de manière sécurisée.  
Les destinataires des données sont les membres du personnel dûment habilités, la direction départementale de la cohésion sociale territorialement compétente, les organismes externes en relation avec les personnes protégées ou assistées s'agissant des données strictement nécessaires à la poursuite des relations contractuelles, le versement des prestations dues, ainsi que l'accompagnement médico-social des personnes suivies, les autorités judiciaires compétentes.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification, de limitation, d'effacement aux informations qui vous concernent en vous adressant au cabinet

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

-----Message d'origine-----

De : Thibault THOMAS 34 <contact@thomas34.fr>  
Envoyé : lundi 3 juin 2024 19:10  
À : Denis PATURLE <denis.paturle@mjpm92.fr>

Cc : 'Eric THOMAS' <eric.thomas78000@gmail.com>  
Objet : Mesure de Protection de MME Blondel Veuve THOMAS

Bonjour Monsieur PATURLE,

En réponse partielle à votre demande, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de mon envoi, posté ce jour, des clés que je détenais de l'appartement de ma mère.

Un autre courrier explicatif de l'ouverture du coffre, vous sera adressé très prochainement.

Bien cordialement

Th. THOMAS

Votre message est prêt à être envoyé avec les fichiers ou liens joints suivants :

Pa240603-1.pdf

Remarque : pour se protéger des virus informatiques, les programmes de messagerie électronique peuvent interdire la réception de certains types de fichiers en pièce jointe. Vérifiez les paramètres de sécurité de votre messagerie électronique pour savoir comment sont gérées les pièces jointes.